

plus soulagée. Sans me décourager, je commençai une autre neuvaine, avec promesse de faire dire une messe en actions de grâces. Inutile de vous dire que ma pauvre femme est parfaitement guérie.

QUÉBEC.—Ma mère souffrait depuis bien longtemps des douleurs dans les bras et les mains. Les souffrances l'empêchaient de dormir. Après bien des remèdes employés sans succès, j'eus recours à Ste. Anne ; nous fîmes un pèlerinage à Beupré, et la guérison fut obtenue.

***.

ARCTIC, RHODE ISLAND.—Reconnaissance à Ste. Anne pour guérison d'une pénible maladie.—D. P.

L'ANGE GARDIEN.—Des plaies me faisaient beaucoup souffrir. J'eus recours à Ste. Anne par des neuvaines et par la promesse d'une messe à faire dire dans son sanctuaire. Au bout de trois jours j'ai commencé à éprouver du mieux, et mes plaies se sont cicatrisées,—V. L.

WARREN, RHODE ISLAND.—Madame N. P. de Bristol, R. I., se trouvant dangereusement malade, promit de faire brûler, si elle guérissait, une lampe pendant neuf jours dans le sanctuaire de Ste. Anne. Son désir s'est accompli. Cette même personne, s'étant rendue en pèlerinage à Ste. Anne, y a laissé ses béquilles, et s'en est revenue appuyée seulement sur une canne. Depuis lors ses forces ont augmenté. Elle marche maintenant sans appui. Sa reconnaissance envers sa Bienfaitrice ne connaît pas de bornes.

S. B.